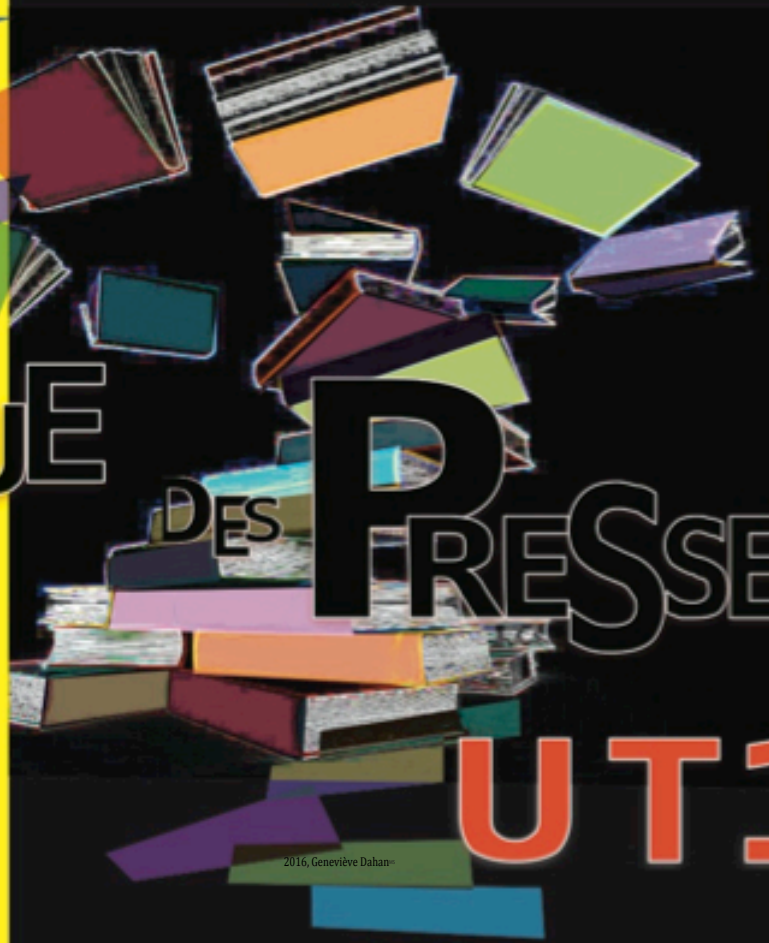
2016

CATALOGUE DES PRESSES UT1

CTHDIP

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE
CTHDIP
CENTRE TOULOUSAIN D'HISTOIRE DU DROIT ET DES IDÉES POLITIQUES

Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques



2016, Geneviève Dahan

DOMAINES

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

L'Afrique sub-saharienne, et surtout sa composante francophone, que les hasards de l'ordre alphabétique placent en tête de ce catalogue, constitue l'une des zones traditionnelles de coopération de l'Université Toulouse I Capitole. Il est à noter que certains des livres classés ici concernent l'ensemble de l'Afrique francophone, c'est-à-dire également le Maghreb, autre zone d'opérations communes privilégiées ..... p. 3

ÉTUDES RÉGIONALES – HISTOIRE LOCALE

Le nombre de titres figurant dans les rubriques historiques de ce catalogue reflète l'importance des études consacrées par les chercheurs de l'Université Toulouse I Capitole à l'histoire des institutions, notamment régionales et locales, s'appuyant surtout sur le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques. ..... p. 9

IFR – MUTATIONS DES NORMES JURIDIQUES

Cette rubrique recouvre deux collections : l'une est issue des travaux collectifs, sur des thèmes transversaux, novateurs et parfois polémiques, impulsés par l'Institut fédératif de recherche (« Les Travaux de l'IFR ») ; l'autre regroupe les actes de colloques concernant des questions juridiques spécifiques qui ont été organisés par les centres de recherche en droit et science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole, avec le soutien de l'Institut fédératif de recherche (« Les Actes de colloques »). ..... p. 11

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION

Le Centre albigeois d'histoire du droit et des institutions a été créé par une convention passée en 1996 entre l'Université des sciences sociales de Toulouse et le Syndicat mixte de développement de l'enseignement supérieur Albi-Tarn. Il fonctionne maintenant dans le cadre du Centre universitaire d'enseignement et de recherche Jean-François Champollion. Parmi les activités du Centre figure la publication d'ouvrages d'histoire locale. Il est indépendant des Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole ..... p. 14

CENTRE UNIVERSITAIRE TARN-ET-GARONNE ..... p. 16

ETUDES D'HISTOIRE DU DROIT

Le périodique *Études d'histoire du droit et des idées politiques* a été créé en 1997 par le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques. ..... p. 18

MELANGES

Parmi les traditions académiques que respecte l'Université Toulouse I Capitole figure celle d'honorer un collègue qui la quitte en fin de carrière par la publication d'un ouvrage qui lui est dédié et qui regroupe soit certains de ses écrits, soit les articles que souhaitent lui offrir ses collègues, en témoignage d'estime et de reconnaissance ..... p. 26

DIKÈ -Groupe de recherche sur les cultures juridiques en Europe

Le projet DIKE propose une recherche pluriannuelle et pluridisciplinaire sur les fondements, les contours et les contenus des droits et cultures juridiques en Europe (Antiquité – Période contemporaine) ..... p. 27

AUTRES THESES

L'Université a conservé une collection de thèses soutenues devant elle pour la plupart au cours des années 1970 et ayant fait, de la part de leurs auteurs, l'objet d'un dépôt de plusieurs dizaines d'exemplaires, conformément à la réglementation de l'époque. L'envoi aux bibliothèques universitaires ayant été effectué, un stock est demeuré inutilisé dans les archives de l'Université. Ce service a considéré que certaines de ces thèses pouvaient intéresser les chercheurs et a souhaité les mettre à leur disposition, avec l'accord de leurs auteurs et hors de toute préoccupation commerciale, pour une somme forfaitaire de 15 € par thèse, avec frais de port de 5,90 €. Vous trouverez sous cette rubrique la liste de ces thèses, portant essentiellement sur les questions d'histoire des institutions et des idées politiques. Le service des Presses de l'université se chargera de leur envoi ..... p. 28



Famille, genre et société – revue sénégalaise de droit et science politique n° 13 (2015-2016)

Avec ce n° 13, la revue *Revue sénégalaise de droit et science politique* explore un nouveau territoire, l'un de ceux qui suscitent actuellement le plus vif intérêt, les revendications les plus déterminées et, parfois, de fortes controverses, avec trois termes rassemblés un peu comme une provocation « Famille, genre et société ». Le droit (histoire du droit, droit constitutionnel, droit de la famille, droit pénal, droit de la santé...) est évidemment très présent, compte tenu des dominantes qui caractérisent les deux institutions qui sont à l'origine de cette publication, depuis sa fondation et jusqu'à ce jour : la Faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar et le Centre toulousain d'histoire du droit et des institutions. En même temps et comme dans les précédents numéros, les approches pluridisciplinaires ne sont pas négligées : la sociologie, l'histoire et même la littérature.

Références à déterminer
ISBN : –– 2016 /



Droit Béninois n° 4-2015
Les sources du droit

Il était logique qu'après deux livraisons consacrées respectivement au droit du mariage et à la propriété foncière, la revue *Droit béninois* élargisse son champ d'investigation avec un colloque portant sur les sources du droit. Le défi était d'importance. Il touche à toutes les époques et à toutes les branches de la science juridique et c'est bien ainsi que les organisateurs l'ont conçu. Pour ce qui est des périodes scrutées, elles couvrent, en effet, un spectre très large, remontant à un passé fort éloigné, celui des Empires africains de la période pré coloniale. Pour ce qui est de la colonisation, on en mesure les méfaits à travers le traumatisme qu'elle a causé au sein des populations. Les premières années de l'indépendance sont celles d'une réappropriation du droit avec le lancement d'un programme ambitieux de codification qui vise à adapter la législation à la fois aux traditions africaines et aux exigences d'une modernité dont l'occident croit avoir le monopole. Cet ouvrage collectif traite également des grandes branches du droit, avec le souci d'en repérer les origines, diversifiées pour certaines, communes pour d'autres. Des études portant notamment sur le droit constitutionnel, le droit des successions, le droit foncier, le droit financier, le droit maritime... permettent d'analyser les particularités de chacun. En même temps, nombre d'aspects identiques, par delà les spécialités, se retrouvent dans les diverses contributions et leur rapprochement est des plus révélateurs.

Sous la direction de **Barnabé Georges Gbago** et **Olivier Devaux**
ISBN : 978-2-36170-112-3– 2015 / 222 pages - 30 €



L'enseignement du droit en Afrique francophone

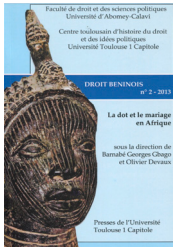
revue sénégalaise de droit et science politique n° 12 (2014)

Le nouvel intitulé - Revue sénégalaise de droit et science politique - marque la volonté d'accentuer l'ouverture en tenant compte du renforcement de l'équipe des politologues au sein de la Faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar, grâce aux récents succès obtenus à l'agrégation.

Témoigne aussi de cette ouverture le fait de travailler désormais en collaboration avec le Centre d'études et de recherches sur les droits africains et sur le développement institutionnel des pays en développement (CERDRADI) de l'Université de Bordeaux et avec l'UMR "Dynamiques du droit" de l'Université Montpellier 1. Au surplus, le sujet traité cette année et portant sur "l'enseignement du droit" exigeait de faire une place aux disciplines historiques et sociologiques notamment, celles qui permettent de dépasser les périls d'une science juridique repliée sur elle-même tentée de se fermer aux attentes de la société et aux grands courants qui traversent le monde moderne. Le droit ne saurait se limiter à quelques petites recettes procédurales et ces pages le prouvent amplement. Les professeurs ne peuvent se satisfaire de ne produire que de durs petits juristes, indifférents aux problématiques et aux controverses modernes.

C'est une justice à rendre aux collègues qui ont participé à ce recueil que de reconnaître qu'ils ont développé leurs thèses sans tabou ni timidité, avec conviction et sincérité. L'institution universitaire n'a jamais hésité à se remettre en cause et ce livre le prouve. Les jeunes enseignants posent un regard lucide sur leur métier, sur ses côtés exaltants mais aussi sur les obstacles à surmonter. Les exigences de la pédagogie, les problèmes de documentation, les difficultés de la communication tant avec les étudiants qu'avec les collègues sont décrits sans préjugés at avec la volonté de trouver des solutions. L'articulation des diverses formes d'enseignement, entre autres des cours magistraux et des travaux dirigés, fait l'objet d'un bilan argumenté et de propositions concrètes. Il est dressé un bilan des réformes récentes, et d'abord de la LMD que la Faculté de Dakar est en train de mettre en oeuvre. On mesure les avantages, notamment en termes de mobilité des étudiants, mais on ne s'en dissimule pas pour autant les problèmes...

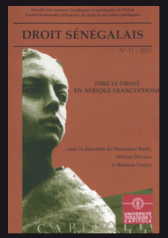
ISBN : 978-2-36170-096-6 - 2014 / 298 pages ISSN : 1958-3419 - 30 €



Droit Béninois n° 2-2013 - La dot et le mariage en Afrique

Chacun sait les problèmes que pose l'écart existant, en Afrique notamment, entre d'une part un droit positif se voulant moderne, souvent inspiré des législations occidentales et d'autre part des pratiques qui continuent d'être respectées et usitées, souvent issues d'un passé très lointain et auxquelles nul ne songerait à échapper, même si elles sont parfois *contra legem*. Chacun le sait et tout le monde s'en accommode, même les juges et pour autant que les parties n'introduisent pas de recours. Parmi tous les domaines où coexistent sans toujours se rencontrer, des lois nouvelles et des coutumes anciennes, il n'en est aucun où les différences soient plus importantes et mieux ancrées qu'en ce qui concerne le mariage, et notamment la dot. La tradition continue de jouer un rôle prédominant dans ces rapports qui touchent à l'intimité des personnes en cause et, en même temps, auxquels sont mêlées les deux familles dans leur configuration la plus large, avec des hiérarchies compliquées en fonction des niveaux de générations et de la proximité des liens de parenté. Ce ne sont pas seulement les fiancés qui s'engagent, c'est toute la lignée et jusqu'aux morts qui sont convoqués pour conseiller et protéger les vivants. Des rituels compliqués où se déploient des intermédiaires spécialisés, tendent à permettre à chacun d'exprimer son opinion, ses attentes, ses revendications de façon à ce que l'accord final soit donné sans arrière-pensée et qu'en cas d'impossibilité de conclure, nul n'ait le sentiment de perdre la face. Les étapes à respecter, les contacts successifs à établir, les dons et contre dons à échanger, les assentiments à obtenir progressivement sont considérés comme les gages d'une union prometteuse à tous points de vue. C'est à toutes ces questions que se sont efforcés de répondre la dizaine d'universitaires béninois et français qui ont participé à cet ouvrage..

Sous la direction de **Barnabé Georges Gbago** et **Olivier Devaux** ISBN : 978-2-36170-060-7– 2013 / 198 pages - 10 €

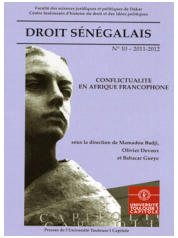


Dire le droit en Afrique francophone – Droit sénégalais n° 11 - 2013

Dire le droit fait partie de ces thèmes à la mode que chaque juriste accommode un peu à sa façon et qui permet de dénoncer, pêle-mêle, l'inflation législative et règlementaire, un vocabulaire de plus en plus technique, l'invasion des termes d'origine étrangère, les techniques paresseuses de la codification à droit constant ... Les universitaires qui se sont regroupés pour rédiger cet ouvrage collectif ont souhaité dépasser cette conception trop habituelle et purement critique du sujet, à base de lamentations complaisantes sur l'appauvrissement du style juridique. Ils se situent dans une perspective authentiquement comparative, rassemblant des professeurs africains (venus des universités de Dakar et d'Abidjan) et européens (originaires de France et d'Italie). Ils s'efforcent de prendre en compte les multiples branches du droit (droit traditionnel, droit constitutionnel, droit administratif, droit de la santé...) pour débusquer, pour chacune, ses spécificités, mais également pour mettre en valeur ce qu'elles ont en commun. Les problèmes linguistiques et ceux que pose l'épistémologie font l'objet d'études spécifiques qui éclairent l'ensemble de la démonstration. Enfin, une préoccupation est présente chez tous, née de la crainte que le droit paraisse de plus en plus incompréhensible aux non spécialistes. C'est contre cela aussi qu'il faut lutter.

Sous la direction de **Mamadou Badji**, **Olivier Devaux** et **Babacar Gueye**

ISBN : 978-2-36170-052-2 - 2013 /318 pages ISSN : 1958-3419 - 30 €



Conflictualité en Afrique francophone

Droit sénégalais n° 10 (2011-2012)

Un constat s'impose : de nombreux défis sécuritaires se posent au continent africain. Les facteurs d'insécurité se diversifient, la violence ne recule pas et jamais les activités illicites n'ont connu une telle ampleur. Les Etats du continent ne parviennent pas à trouver la stabilité et la sécurité nécessaires à leur développement, malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années. Il subissent les effets de trois phénomènes : la persistance des conflits internes et des rebellions locales, l'enracinement du terrorisme djihadiste, le développement du crime organisé. Ces phénomènes concomitants - et de plus en plus fréquemment combinés - représentent un défi considérable pour les pays africains. Le coût économique de cette insécurité est énorme : pertes humaines, destructions des infrastructures, interuption de l'activité économique, pillages des ressources naturelles, corruption, fuite des investisseurs et des opérateurs étrangers, fuite des cerveaux, etc. Conflits locaux, terrorisme et criminalité sont de véritables entraves au développement économique et à la sécurité des populations. La multiplication des zones grises - aussi bien dans les grands centres urbains d'Afrique que les régions les plus reculées - est propice au développement de trafics de toute sorte, comme à celui de la violence. Ces espaces incontrôlés sont de véritables "pépinières" pour les organisations criminelles et terroristes. La faible institutionnalisation du pouvoir, la défaite des Etats ou leur incapacité à exercer leurs fonctions régaliennes constituent la problématique centrale de la sécurité en Afrique. De nombreux acteurs étrangers sont attirés par la vulnérabilité des Etats du continent, car ils savent tirer bénéfice du désordre local pour y prospérer.

Sous la direction de **Mamadou Badji**, **Olivier Devaux** et **Babacar Gueye**

ISBN : 978-2-36170-038-6 - 2012 / 355 pages ISSN : 1958-3419 - 30 €



Quelle ingénierie de la formation pour quelles activités agricoles et rurales en Afrique sub-saharienne ? 6ème rencontre Rifadel

L'Afrique subsaharienne devrait voir sa population tripler entre 2000 et 2050, tandis que son agriculture assume de plus en plus difficilement ses fonctions fondamentales : nourrir les populations rurales et urbaines, accroître les ressources en devises de l'Etat, protéger et améliorer les ressources naturelles, assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent et en progression et enfin conserver et accroître les emplois et auto-emplois. Le choix du thème des rencontres du réseau-chaire Unesco RIFADEL est directement lié à l'importance de ces enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs et le monde rural subsahariens et à la nécessité d'y répondre par des systèmes de formation de masse. La formation constitue, en effet, l'un des axes essentiels du développement des territoires. Les 6èmes rencontres du réseau RIFADEL qui se sont déroulées à Dakar en partenariat avec le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1), le ministère des Affaires étrangères français, le Conseil régional de Midi-Pyrénées et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ont permis d'ouvrir un moment d'échange entre les différents acteurs institutionnels, universitaires, professionnels en charge des formations agricoles et rurales, de l'insertion sociale et professionnelle et des politiques de l'emploi des pays d'Afrique subsahariens francophones.

Sous la direction de **Jean-Louis Hermen** et **Micheline Marie-Sainte.**

ISBN : 978-2-915699-47-0 – 2007 / 254 pages - 30 €



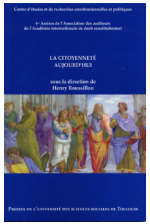
L'Administration d'hier à demain en Afrique francophone

Droit sénégalais n° 6

Un sujet comme « L'administration d'hier à demain en Afrique francophone » retient l'attention dans la mesure où il se situe aux frontières d'interrogations aussi classiques et polémiques que celles des techniques de contrôle privilégiées par le colonisateur ou par les régimes autoritaires qui ont parfois suivi les indépendances, et de thèmes à la mode, comme celui de la bonne gouvernance, utilisée par beaucoup comme capable de résoudre tous les problèmes, imposée par certains en tant que condition de l'aide internationale, détournée par quelques-uns pour donner une apparence de légitimité à des choix technocratiques. Certains problèmes sont récurrents et il est des solutions qui conservent leur permanente actualité, ainsi de la décentralisation, de la restitution de leurs pouvoirs et de leurs responsabilités aux autorités locales, gage d'efficacité pour autant qu'on leur donne les moyens de leurs ambitions. Les protocoles actuels ne sont pas négligés dans ce livre, ceux issus des nouvelles méthodes de gestion administrative, associant les techniques d'évaluation et d'audit, la direction par objectif, l'analyse de la valeur comme outil de modernisation de l'administration, la tendance à l'externalisation de la gouvernance. .

Sous la direction de **Mamadou Badji** et **Olivier Devaux.**

ISBN : 978-2-915699-55-5 – 2007 / 399 pages - 30 €

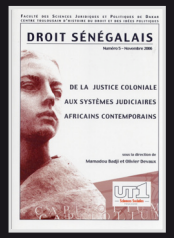


La citoyenneté aujourd'hui

Ce livre regroupe les articles de seize universitaires d'origines nationales très diverses : belge, française, marocaine, sénégalaise et tunisienne. Ils s'interrogent sur le thème de la citoyenneté telle qu'elle apparaît dans les analyses constitutionnelles d'auteurs comme Jean-Jacques Rousseau, Léon Duguit ou Maurice Hauriou, telle qu'elle se développe dans ses rapports avec l'Etat dans ses multiples dimensions (parlementaire, décentralisée, prétorienne...), telle qu'elle se situe par rapport aux non-citoyens (étrangers, futurs naturalisés, titulaires de droits politiques sans citoyenneté...), enfin telle que les Conseils constitutionnels, en France et au Sénégal notamment, la conçoivent et la protègent.

Sous la direction de **Henri Roussillon**

ISBN : 978-2-915699-33-X – 2006 / 266 pages - 20 €



De la justice coloniale aux systèmes judiciaires africains contemporains

Droit sénégalais n° 5

C'est un champ chronologique très vaste sur lequel a porté la réflexion des contributeurs puisqu'ils entendent remonter aux origines lointaines du droit africain, au-delà même de l'irruption du colonisateur, recherchant les prolégomènes lointains des coutumes dont les autorités ont tenté d'assurer la rédaction au début du XIX^{e} siècle. L'érudition est au rendez-vous de ces pages avec des investigations méritoires dans les archives publiques et privées, avec le souci de dépouiller les recueils de jurisprudence et de reconstituer ce que fut l'évolution des décisions des tribunaux, tant coutumiers que musulmans ou français. Dans les Etats nouvellement indépendants, le juge peut prendre sa place entière.

Sous la direction de **Mamadou Badji** et **Olivier Devaux.**

ISBN : 978-2-915699-34-8 – 2006 / 406 pages - 30 €



Pouvoirs publics et développement en Afrique

Actes des journées d'études (5-5 décembre 1991)

Cet ouvrage étudie tant au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne les formes nouvelles que prend l'intervention économique de l'État à l'heure des plans d'ajustement structurel, des privatisations et des tentatives de développement en ce domaine des compétences des collectivités locales.

Avant-propos **Jaqueline Oble-Lohoues**

ISBN : 978-2-909628-02-7 – 1992 / 190 pages – 13,72 €

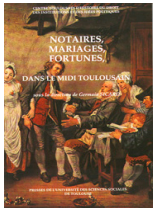
Titres épuisés

- Droit Béninois n° 3, Le foncier au Bénin, sous la direction de Barnabé Georges Gbago et Olivier Devaux (2014, 242 pages)
- Droit Béninois n° 1, (2012, 184 pages)
- **Pouvoir et Etats en Afrique francophone,** Droit sénégalais n° 9, sous la direction de Mamadou Badji, Olivier Devaux et Babacar Gueye (2010, 392 pages)
- **Droit politique et religion,** Droit sénégalais n° 8, sous la direction de Mamadou Badji, Olivier Devaux (2009, 281 pages)
- **Les nouveaux rôles de l'Etat et les privatisations,** sous la direction de François-Paul Blanc, Albert Lourde et Valentin Ouoba (2005, 339 pages).
- **La codification juridique dans les pays francophones** – Droit sénégalais n° 7, sous la direction de Mamadou Badji, Olivier Devaux et Babacar Gueye
- **Le code burkinabè des personnes et de la famille : une promotion des droit de la femme**, Valentin Ouoba (2001, 422 pages).
- **Constitution et régime politique au Burkina Faso**, sous la direction de F.-P. Blanc, A. Lourde et B. Saint-Girons (1994, 235 pages)
- **Administration et société au Burkina Faso** (1991, 191 pages)
- **Les entreprises publiques au Burkina Faso**, sous la direction de Francois-Paul Blanc, Albert Lourde, Bernard Saint-Girons et Marcel Sandaogo (1992, 192 pages)
- **Le soldat africain et le politique : essais sur le militarisme en Afrique sub-saharienne**, Michel L. Martin (1990, 230 pages)
- **Décentralisation. Etudes comparées des législations ivoiriennes et françaises** (1989, 230 pages)
- **Administration et développement au Burkina Faso** (1987, 325 pages)

Toiles, gravures, fusaine et sanguine... Une galerie de portraits à l'Université



Ce livre regroupe tous les portraits (peintures, gravures, dessins, photos, sculptures...) conservés à l'Université Toulouse I et représentant des professeurs. Chacun est accompagné d'une notice de présentation.
de **Philippe Delvit, Hélène Gay** et **Marianne Vallard**
ISBN : 978-2-915699-08-9 – 2006
77 pages — 25 €



Notaires, mariages, fortunes, dans le Midi toulousain

Dans l'Ancienne France, les principaux actes de la vie sociale étaient solennisés par les notaires. Ils recevaient contrats de mariage et testaments. Ces contrats révèlent entre quelles personnes se décidaient les mariages, quels étaient les biens apportés par les familles et les règles de la gestion des ménages. Ils éclairent ainsi sur les hiérarchies des dignités et des fortunes, la transmission des patrimoines de la génération des parents à celle des jeunes. Les rapports traditionnels ont subi le choc de la Révolution et du code Napoléon, de la modernité du XIX[e] siècle. Qu'en est-il résulté pour la vie patrimoniale des familles ? Les études du présent volume contribuent à une meilleure connaissance de la société et de ses règles dans le Midi toulousain, de la fin du XVIII[e] siècle à nos jours.
Sous la direction de **Germain Sicard**
ISBN : 2-909628-29-9– 1997 / 360 pages —15,24 €



La municipalité à Toulouse au début de la Révolution

Les enseignements de cet ouvrage, au-delà des horizons de Toulouse, illustrent le fonctionnement d'un système public en période révolutionnaire. Des minorités conscientes et déterminées maîtrisent les « lieux de pouvoir ». Un système complet de conditionnement encadre les esprits, canalise les enthousiasmes et les fureurs. Les administrateurs usent de leurs attributions pour « comprimer » leurs adversaires. Les libertés publiques, glorifiées en 1789, sont réservées aux « vrais républicains ». Perquisitions, dénonciations, condamnations constituent la toile de fond de la vie quotidienne. Tous les anciens notables ont à craindre. Les patriotes l'emportent et utilisent selon leur intérêt le poids des institutions qu'ils maintiennent.
de **Philippe Nelidoff**
ISBN : 2-909628-28-5 – 1996 / 292 pages — 28,97 €

L'enseignement à Toulouse sous la Restauration

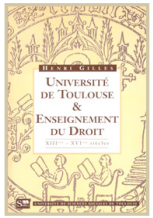


Ce livre traduit fidèlement les polémiques et les luttes dont à peu près tous les établissements français d'enseignement furent le théâtre entre 1814 et 1830. A ce titre, il retiendra tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'instruction publique, d'autant que l'on est alors au cœur de problèmes d'une récurrente actualité ainsi des rapport entre religion et laïcité. Mais Toulouse eut aussi, en ce domaine, ses spécificités. Ville attachée à ses traditions, peuplée par une bourgeoisie prudente, elle se méfie de l'enseignement public. A côté d'élites très traditionalistes et conformistes, une minorité libérale se manifeste, surtout parmi les étudiants et pose quelques problèmes tant aux autorités universitaires qu'à la police.

de **Olivier devaux**

ISBN : 2-909628-09–4 – 1994 / 216 pages — 21,34 €

Université de Toulouse et enseignement du Droit (XIIIe-XVIe siècles)

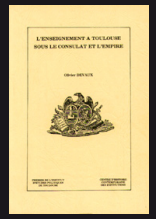


L'histoire telle que la conçoit Henri Gilles veut connaître les hommes dans leur vie quotidienne, mais aussi leurs idées et leurs œuvres, dans leur portée immédiate ou lointaine. L'enseignement du droit est multiple ; il se fait par la parole, le livre, la pratique ; il est lié à la vie de la cité : Toulouse doit à son université d'être, un temps, considérée comme la seconde capitale de la France. Les professeurs sont avides de prestige. Beaucoup, surtout au XVIe siècle, tels Jean de Coras, Jean Bodin ou Grégoire de Toulouse, exercent par leurs cours une sorte de magistrature morale.

De **Henry Gilles**

ISBN : 2-909628-01-9 – 1992 / 414 pages — 45,73 €

L'enseignement à Toulouse sous le Consulat et l'Empire



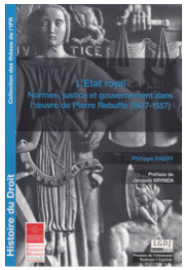
Ce livre présente les trois niveaux de la reconstruction de l'enseignement secondaire et supérieur sous l'autorité de Napoléon. Après les destructions de l'époque révolutionnaire, l'effort de remise en place d'un appareil cohérent d'instruction publique est placé sous le régime du rétablissement de la discipline et du retour à l'ordre.

Sous la direction de **Olivier Devaux**

ISBN : 2-903847-33-9 – 1990 / 290 pages
25,15 €

L'ETAT ROYAL
Normes, justice et gouvernement dans l'oeuvre de Pierre Rebuffe (1487-1557)

Prix Jacques CUJAS 2014 - Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit



Pierre Rebuffe fut l'un des plus grands juristes de son temps, un canoniste de premier plan qui ne négligea cependant pas le droit civil et un auteur très prolifique soucieux de produire des textes utiles tant aux étudiants qu'aux *pragmatici*.

Son oeuvre, évoluant entre le bartolisme tardif et l'humanisme juridique, est très largement consacrée à l'étude des matières qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur pratique quotidienne du droit : procédure, modes de preuve des normes applicables. Mais, rédigée sous les règnes autoritaires de François 1er et d'Henri II, elle est sous-tendue par une vision juridique et politique globale de l'Etat royal fondé sur et structuré autour de la personne du prince : roi législateur, roi justicier, et, de plus en plus, roi administrateur. Ses écrits prennent spécialement la mesure, à travers d'imposants recueils et commentaires de la législation royale, de l'apparition d'un droit national fortement dominé par une action normative monarchique toujours croissante.

A la fois partisan de l'absolutisme et défenseur des prérogatives parlementaires, patriote français et chantre de la Chrétienté, Rebuffe témoigne des contradictions du premier XVIe siècle, entre héritage médiéval et Renaissance humaniste.

Philippe Fabry

ISBN : 978-2-36170-101-7— ISSN : 2269-2576
2015, 557 pages - 45 €

L'ORGANISATION JUDICIAIRE EN INDOCHINE FRANÇAISE 1858-1945

Prix Jacques CUJAS 2013 - Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit



Tome I :
Le temps de la construction
1858-1898

Tome II :
Le temps de la gestion
1898-1945



Au-delà de la mise en valeur économique, la colonisation vise à transformer les sociétés colonisées, à les guider vers l'idée du progrès telle que définie par les colonisateurs. L'instrument de régulation sociale qu'est la justice ne peut sortir inchangé d'une telle entreprise. Qu'il s'agisse de la justice des colonisateurs ou de celle des colonisés, la colonisation impose une transformation des organisations judiciaires afin de rendre possible la réalisation du projet colonial, tout en assurant la domination française.

L'étude de l'organisation judiciaire en Indochine vise à montrer dans quelle mesure, le projet colonial de transformation des sociétés a été accompli par le biais de la justice. Cela renvoie à se questionner sur les choix qui ont été faits et à déterminer leur origine, qu'il s'agisse des contingences imposées par le contexte colonial ou des lignes directrices de la politique coloniale définie en métropole, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque possession et, sans oublier, la question des moyens disponibles et mis en œuvre.

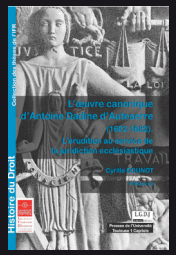
Le temps de la construction, objet de ce premier tome, c'est celui des quarante premières années de la colonisation française en Indochine, pendant lesquelles est mise en place une justice coloniale française bien particulière, coexistant avec les organisations judiciaires des colonisés.

Le temps de la gestion, objet de ce second tome, ce sont les années qui voient apparaître l'Indochine française comme entité politique avec un grand service judiciaire unifié sur tout le territoire. La gestion de cette organisation judiciaire et des organisations indigènes, ne peut alors passer que par des tentatives de rationalisation et d'adaptation, qu'il s'agisse de s'inspirer du lointain exemple métropolitain ou d'approfondir les spécificités coloniales, héritées du temps de la construction.

Adrien Blazy est docteur en histoire du droit de l'Université Toulouse I Capitole. Ses thèmes de recherche sont la justice et le droit colonial, français et étrangers, pendant les XIX^{e} et XX^{e} siècle.

Adrien Blazy

Tome I : ISBN : 978-2-36170-076-8— 2014 / 816 pages - 30 €
Tome II : ISBN : 978-2-36170-079-9— 2014 / 585 pages - 25 €



L'OEUVRE CANONIQUE D'ANTOINE DADINE D'AUTESERRE (1602-1682). L'ÉRUDITION AU SERVICE DE LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE

Prix Jacques CUJAS 2012 - Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit

Antoine Dadine d'Auteserre (1602-1682) est un grand juriste méconnu. Professeur de droit à l'Université de Toulouse, il a laissé une oeuvre remarquable. Ami du chancelier Séguier, protégé de Colbert, introduit dans la République des Lettres, il maîtrise l'histoire et le droit de façon érudite. Réputé de son vivant, en France et en Europe, il fut réédité longtemps après sa mort, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Ses oeuvres de droit romain (des leçons sur le Code et le Digeste, un commentaire des Institutes) sont typiques d'un jurisconsulte tenant le *ius civile* pour le droit commun. Il rédige en outre un *Traité des fictions de droit*, le premier du genre. Ses oeuvres de droit canonique sont plus originales. A travers ses Dissertations de droit canonique, ses *Commentaires sur les décrétales d'Innocent III et sur les Clémentines*, et son *Traité de Défense de la juridiction ecclésiastique*, il se démarque fortement du gallicanisme. Luttant tour à tour contre les entreprises des juges séculiers (appels comme d'abus, cas royaux et privilégiés) et les prétentions régaliennes, il se fait le héraut d'un droit pontifical médiéval immédiatement applicable. Par sa grande connaissance de l'Antiquité et des Pères de l'Eglise, il développe un contre-modèle historique, opposé aux libertés gallicanes. De fait, il dote le souverain pontife d'une *plenitudo potestatis* sur l'Eglise et dans l'Eglise, le rendant maître absolu de la juridiction ecclésiastique.

Cyrille Dounot, docteur en droit (Université Toulouse 1 Capitole) et licencié en droit canonique (Institut Catholique de Toulouse), est professeur à l'Université de Saint-Etienne.

Prix Jacques CUJAS 2012
Prix Ourliac de l'Académie de Législation

Cyrille Dounot
Préface de **Jacques KRYNEN**

ISBN : 978-2-36170-055-3— 2013 / 756 pages - 40 €

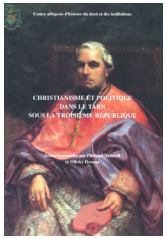


Le Chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (mai 1561- décembre 1790)

C'est à une connaissance approfondie et nuancée d'un pan d'histoire important pour la ville d'Aurillac que Béatrice Fourniel convie non seulement les spécialistes de l'histoire des institutions religieuses, mais aussi un large public cultivé.

Béatrice Fourniel

ISBN : 978-2-36170-015-7 – 2010/ 297 pages — 25 €



Christianisme et politique dans le Tarn sous la Troisième République

D'un côté, la majorité des catholiques tarnais de la fin du XIXe siècle, habituée à associer défense catholique et résistance à la République laïque, n'a pas manqué d'être déçue des « ralliements épiscopaux », inquiète de l'esprit nouveau des « prêtres démocrates », ulcérée de l'évolution des grands notables vers la démocratie chrétienne, les Solages, les Reille-Soult. De l'autre, ceux qui, comme Birot, mettant leurs espoirs dans une nouvelle pastorale, accueillante à toutes les nouveautés, plus soucieuse d'élan et d'action que d'orthodoxie doctrinale, ont été profondément déçus par le pontificat de Pie X, par son refus des associations cultuelles, par le sursaut d'orthodoxie défiante face à la vague moderniste.

Textes réunis par **Philippe Nélidoff et Olivier Devaux**

ISBN : 2-909628-59-0 – 2000 / 336 pages — 22,87 €

Politique, économie et société, dans l'Albigeois et le département du Tarn (XIXe-XXe siècles)

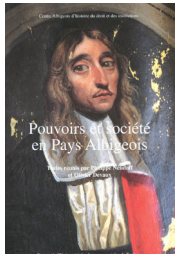


Le premier thème traité porte, à travers la publication et le commentaire d'une correspondance privée, sur la façon dont les Albigeois ont vécu au quotidien la première guerre mondiale, qu'ils aient été au front ou qu'ils soient restés dans leur ville. Suit un travail très documenté sur l'apparition de l'industrie à Albi à partir de 1800 et sous ses diverses formes : textile, moulins, chapellerie... Enfin, une présentation de la communauté réformée dans le Tarn permet d'apprécier les éléments de tradition hérités de l'histoire mais aussi les facteurs d'innovation et de progrès que cette communauté puise dans son dynamisme propre.

Textes réunis par **Olivier Devaux**

ISBN : 2-909628-53-1 – 2000 / 384 pages — 22,87 €

Pouvoirs et société en pays Albigeois



Chaque article, par la quantité des faits qui y sont rassemblés et qui se déploient dans une trame facile, concourt à donner l'image d'une société équilibrée et active. Le goût de la culture est général, il apparaît dans le succès qu'a connu jusqu'à la guerre, la littérature orale occitane, dans les efforts que font les municipalités et les églises pour les écoles et plus modestement pour les bibliothèques, plus encore dans le souci de conserver les monuments du passé, pauvre église des Causses ou splendeur de l'orfèvrerie et des peintures du palais de la Berbie.

Textes réunis par **Philippe Nélidoff** et **Olivier Devaux**

ISBN : 2-909628-31-0– 1997 / 504 pages — 38,11 €

Société albigeoise et préparation des États généraux de 1789



Cet ouvrage présente un tableau très complet de la ville d'Albi à la veille du grand bouleversement révolutionnaire : aspect démographique, place de l'agriculture et de l'industrie, voies de communications, vie intellectuelle, rôle des autorités municipales, attentes des diverses composantes de la population. Les préoccupations dont les cahiers de doléances se font l'écho montrent l'attachement des Albigeois à leur tradition d'autonomie locale.

Philippe Nélidoff

ISBN : 2-909628–19-1 – 1996 / 254 pages — 16,82 €

La dette, les religions, le droit ?

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 9**



L'idée de ce livre est d'associer -autour du thème particulièrement ample de la dette- les religions et le droit. Depuis les crises des millésimes 1980, nombreux sont les travaux préparés autour de ce sujet ; en les traversant, on peut saisir l'évolution de la pensée et la généralisation des malaises. Désormais, face aux démesures de la dette, la rigueur d'une telle morale qui jette l'opprobre sur les seuls débiteurs et jamais sur les créanciers ne saurait servir de conclusion. L'autre enjeu, c'était peut-être de chahuter la tentation souvent séduisante de séparer les théories et le quotidien. Dans l'embarras des crises, les doctrines juridiques et économiques, mais aussi la théologie, ne peuvent échapper à cette confrontation avec les souffrances de l'ordinaire ; les alarmes obligent à une proximité qui doit entamer les distances créées par les perceptions de surplomb et de totalisation... celles établies « entre un riche qui festoie et un pauvre nommé Lazare ».
Sous la direction de **Christine Mengès-Le Pape**
ISBN : 978-2-36170- 092-8– 2014 / 630 pages — 40 €

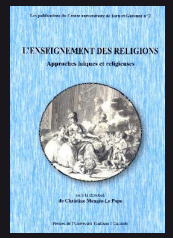


Face à une économie "sans Foi ni Loi" - Les religions et le droit -

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 7**

Depuis les débuts de la crise des subprimes, l'oubli des valeurs fondamentales a été souvent constaté. On a répété que la crise économique qui s'ouvrait alors, était plutôt une crise de conscience. On s'est inquiété de l'oubli de l'homme dans la démesure des forces matérielles. Or face aux alarmes, doit être posé le bien-fondé de la formule « sans foi ni loi » d'ailleurs mise entre guillemets dans l'intitulé pour provoquer les réactions. N'y a-t-il pas une réputation forcée dans cette dénonciation du « sans foi ni loi » qui ne date pas d'aujourd'hui, et qui rassemble le religieux et le juridique dans un même refus d'une économie émancipée de la morale ? Lors des troubles passés et présents, les religions ont crié à l'embarras des richesses qu'elles expliquent par une perte du sens à donner. Mais elles n'ont pas été les seules à montrer ces périls successifs et à réclamer des limites, les juristes se sont inquiétés de ces confusions de l'argent qu'eux aussi font découler d'une crise structurelle bien plus large, celle du droit et de la société de leur temps. Chez les théologiens et les juristes exercés depuis longtemps au dialogue, l'idée l'emporte que l'agir économique ne doit pas être abandonné aux seules envies de posséder. Il doit être réformé - selon le sens traditionnel du terme - au risque de laisser le trop de consommation s'enraciner plus encore dans le politiquement et socialement correct. Dans cet air du temps qui se charge - ici l'histoire se répète - des démesures de l'argent, beaucoup de questions sont suscitées par la confrontation de l'éthique et d'un capitalisme financier déréglementé. Le profit immédiat, purement et simplement dépensé, semble être devenu la finalité des marchés qui ne peuvent servir le bien commun et au contraire le chahutent. Une erreur est donc à éviter, c'est d'isoler la part des religions et du droit, même si leur implication est gênée par le scepticisme ambiant envers les valeurs et les normes perçues comme inhibitrices.
Sous la direction de **Christine Mengès le Pape**
ISBN : 978-2-36170-042-3 2012 / 669 pages — 40 €

L'enseignement des religions



Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 2**

L'objet de ce livre, c'est de mettre en lien cultures et religions. Pourquoi établir un tel dialogue ? Car la vertu du principe politique de séparation, qui a des origines bibliques, n'est pas d'opposer, ni d'éloigner, mais de mettre en relation des entités distinctes et libres, de favoriser leur réciprocité. Il n'y a ici ni volonté de fusion, ni de rejet. Toutefois pour éviter tout malentendu, il faut bien distinguer ces deux domaines pédagogiques : l'enseignement sur les religions qui est de nature laïque et l'instruction religieuse qui a un caractère confessionnel ; cette distinction est très nette en France, alors qu'ailleurs elle peut l'être beaucoup moins. Désormais, il devient nécessaire de mettre en relation ces deux formes d'enseignement, d'abord pour une question de simple bon sens, car les religions sont concernées par la culture délivrée ; ensuite parce que ces enseignements peuvent s'enrichir par des échanges sur leurs principes respectifs, leurs méthodes, leurs expériences qui méritent d'être étudiés, à travers les évolutions de la notion de laïcité, à travers aussi la diversité des modèles, celui de la France, ceux des autres Etats. Il y a une autre justification à cette mise en relation de ces approches laïques et religieuses, c'est le déclin des connaissances qui affecte les deux formes d'enseignements et qui peut s'expliquer par la sécularisation de la société. Se pose en France comme ailleurs un problème essentiel de mémoire et de transmission des savoirs religieux ; ne pas retenir cette part spirituelle, c'est s'exposer à perdre l'intelligence de l'histoire et des identités, c'est prendre le risque de déplacer la laïcité, de la confondre avec le rejet de la religion et de ses libertés. De laisser une telle place à l'inculture, c'est aussi créer un vide qui devient l'espace laissé libre à toutes les déformations.

Sous la direction de **Christine Mengès-Le-Pape**

ISBN : 978-2-36170-004-1- ISSN : 2111-7446– 2010 / 378 pages — 25 €

Bicentenaire du département de Tarn-et-Garonne
Genèse, formation, permanence d'une trame administrative



Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 1**

En 1808, la venue de Napoléon à Montauban marque la fin d'une longue période d'incertitude pour les Montalbanais. Le département de Tarn-et-Garonne est créé après dix-huit années de tractations puisque Montauban, reléguée jusque-là au rang de chef-lieu de district du département du Lot, voit enfin son voeu collectif réalisé en devenant chef-lieu de département. Façonné par des morceaux de territoires du Lot, de la Haute-Garonne, de l'Aveyron et du Gers, ce nouveau département a eu à se créer une identité commune. L'enjeu était de taille car la ville de Montauban, centre imposé, se devait de fédérer et d'être reconnue comme centre névralgique par des populations diverses ayant pour habitude le rattachement à tel ou tel autre département. Faire prendre conscience à des populations différenciées par des modes de vie, par des pratiques sociales, par des nuances de la langue occitane qu'elles appartenaient désormais à une même entité, fut la difficile mission du Conseil général de Tarn-et-Garonne. D'abord assemblée modeste, elle acquiert davantage de prérogatives et une autonomie propre en 1982 et 2004 avec les lois de décentralisation. L'opportunité nous est donnée d'envisager l'évolution du rôle des départements, et du nôtre en particulier. Vers quel destin se dirige-t-on d'ici cinq, dix, vingt ans ? Que seront demain nos responsabilités, nos moyens d'action, nos axes de travail ? Voilà une occasion exceptionnelle d'échanger entre experts sur un thème qui intéresse au plus près la vie de nos concitoyens et d'où sortent des éléments qui nous permettent de nourrir notre propre réflexion.

Sous la direction de **Philippe Delvit**

ISBN : 978-2-915699-69-2– (2008, 517 pages) 30 €



La mystique déracinée drame (moderne) de la théologie et de la philosophie chrétiennes (XIIIe-XXe siècle)

N° 22/2016

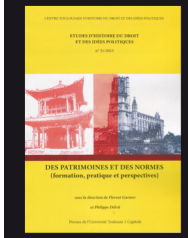
Aujourd'hui, y compris pour les croyants, la mystique chrétienne a rejoint les parages de la Fable. Ce livre retrace par quelle lente métamorphose, quel drame interne, la foi chrétienne a pu être vidée de sa mystique. Il montre que l'idéologie théologique depuis les derniers siècles du Moyen Age a marginalisé la Sagesse de la Croix du Christ, préparé sa dissolution à la fin du XVIIème dans le quiétisme, facilité son aliénation rationaliste puis sa subversion finale par l'idéologie athée et le scientisme

Dans le sillage des Maritain, Congar, Chenu, Gilson, de Lubac, l'auteur entend montrer que la division actuelle du monde, perceptible au plan des idéologies, est en réalité théologique. En mettant à jour le rigoureux parallélisme entre les phases du déclin de la spiritualité mystique et les étapes du déploiement des idéologies, il propose non seulement des vues complètement nouvelles sur saint Thomas, Luther, saint Ignace, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, mais innove encore par rapport à ce qui a été écrit sur l'affrontement de Pascal avec Descartes, sur la religion de Kant, sur le socialisme scientifique de Marx et sur l'héritage de l'idéologie -surtout hégélienne- dans la pensée actuelle. Il suggère tout au long en filigrane, puis plaide ouvertement en conclusion la renaissance d'une religion plus conforme aux ressources humaines et divines de l'Evangile et de l'Esprit.

Ce livre constitue l'aboutissement des recherches de l'auteur (1915-2000) sur l'histoire de la pensée théologique occidentale et ses rapports avec la philosophie. Il a été rédigé entre 1980 et 1990.

Jean Krynen

ISBN : 978-2-36170-114-7 – 2016 / 493 pages — 30 €



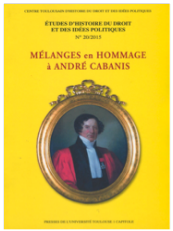
Des patrimoines et des normes (formation, pratique et perspectives) N° 21/2015

Le patrimoine culturel revêt aujourd'hui des formes variées. Sa conception a évolué ajoutant à sa dimension matérielle une approche immatérielle. Pour protéger et préserver ces patrimoines, des normes ont été élaborées tant au niveau national qu'international.Dans un contexte de forte production normative depuis ces trente dernières années n'assiste-t-on pas dans le domaine patrimonial à une inflation normative ? Une analyse rétrospective et actuelle des relations entre patrimoines et normes invite à envisager et formuler quelques pistes de réflexion sur un futur normatif patrimonial au moment où s'engagent les débats sur le projet de loi sur la « Liberté de la création, patrimoine et architecture » en France.

Dépassant la simple approche française, cet ouvrage réunit 19 contributions qui intéressent d'autres législations (Chine, Taïwan, Espagne) ainsi que le droit international pour questionner les rapports entre normes. Un dialogue a ainsi été noué entre passé, présent et futur de la norme patrimoniale, en particulier pour les patrimoines archéologique, architectural, immatériel, naturel, numérique, subaquatique et de manière nouvelle aussi pour le patrimoine scientifique. Au delà de la diversité de ces champs, « s'esquisse l'idée d'un changement de paradigme dans le traitement patrimonial » (M. Cornu).

Sous la direction de **Florent Garnier et Philippe Delvit**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-109-3 – 2015
330 pages — 25 €



Mélanges en hommage à André Cabanis N° 20/2015

« Au terme de près de cinquante ans d'enseignement à la Faculté de droit et des sciences économiques, puis de l'Université Toulouse 1, les collègues d'André Cabanis ont souhaité marquer leur reconnaissance pour une vie au service de l'enseignement supérieur, en organisant la publication de ses articles les plus marquants.

Comité d'organisation :
Philippe Delvit, Olivier Devaux, Florent Garnier, Jean-Christophe Gaven, Jacques Krynen, Christine Mengès-le Pape, Philippe Nelidoff, Ludovic Azéma, Bernadette Bédry-Pierchon, Béatrice Fourniel, Caroline Gau-Cabée, Hervé Le Roy.

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-110-9 - 2015 / 651 pages — 60 €



La justice dans les cités épiscolales du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime N°19/2014

Cet ouvrage propose une étude comparée de l'administration de la justice dans le territoire spécifique des cités épiscopales de plusieurs villes européennes de l'époque médiévale à la fin de l'Ancien Régime.
L'organisation et le fonctionnement des juridictions des évêques -spirituelles autant que temporelles- et le partage de leurs compétences avec les tribunaux laïcs cohabitant dans le même espace laissent tansparaître de fréquentes luttes de pouvoir. Pour autant, le micocosme des gens de justice de ces centres urbains sait aussi faire preuve de solidarité. Des stratégies d'alliances professionnelles et familiales voient alors le jour.
Plus d'une trentaine de chercheurs européens ont ainsi mis en lumière la richesse d'un sujet qui ne semble pas encore épuisé.

Sous la direction de **Béatrice Fourniel**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-084-3 - 2012 / 544 pages — 30 €



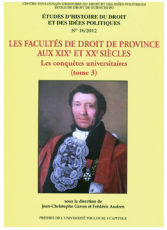
Les désunions de la Magistrature (XIX-XXe siècle)
N°17/2013

La magistrature et la justice avec elle, génère depuis plusieurs années une littérature abondante. De la presse quotidienne aux essais les plus savants, les difficultés de l'institution judiciaire, autant que ses défauts, nourrissent une interrogation où la magistrature, comme objet d'étude, occupe une bonne place. On s'inquiète de sa responsabilité : on veut connaître ses opinions. On suppose son pouvoir, ou on déplore qu'elle n'en ait aucun. Chaque fois, le singulier s'impose et désigne un "corps de magistrats" doté, par la magie évocatrice de l'unité supposée, d'une puissance et d'une majesté que la justice entretient visiblement jusque dans ses temples et ses atours. Un singulier qui résonne plus fort encore lorsqu'il s'agit de l'opposer, tels deux blocs antagonistes, au pouvoir politique. Monde judiciaire, ordre judiciaire, autorité ou pouvoir judiciaire : la conflictualité qui marque les rapports entre "le" pouvoir juridictionnel et "le" politique s'embarrasse rarement des nuances constitutives du corps divers de la magistrature.

Pourtant, l'unité doit-elle suivre ce singulier d'usage ? A l'image d'un monde complexe, la magistrature est bien traversée de divisions sociales et d'une pluralité de représentations et d'habitudes mentales. La variété des statuts de ses membres, les blocages hiérarchiques – propres au moins à tout système administratif – les résistances entre magistrats supérieurs et inférieurs, les conflits de compétence ou de juridiction, les rivalités entre "le" siège et "le" parquet, l'éclatement des ordres juridictionnels, le pluralisme syndical, les parcours politiques individuels : tout invite à se méfier d'un singulier forcément trompeur, porteur de représentations conventionnelles, et à explorer, en complément, les diversités de la magistrature.

Dans un contexte marqué par le regain de tensions entre les politique et "le" juge, l'historien peut alors proposer une interrogation sur les formes et le contenu de ces conflits à partir de l'hypothèse des désunions internes d 'un corps excessivement présenté dans sa capacité d'union. A partir du cas de la France et de l'Italie, où l'histoire de la justice autant que son actualité sont marquées par des conflits ouverts et assumés par les deux pouvoirs, avec les exemples de l'Espagne et de la Suisse également, le livre explore la piste des désunions de la magistrature comme élément éclairant d'une conflictualité ancienne aux formes et acteurs très variés.

Sous la direction de **Jean-Christophe Gaven** et **Jacques Krynen**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-056-0 – 2013 / 551 pages — 50 €

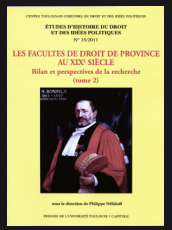


Les Facultés de droit de province aux XIXe et XXe siècles - Les conquêtes universitaires (tome 3) N°16/2012

Les contributions qui composent cet ouvrage portent l'attention sur la vie deux fois séculaire des Facultés de droit de province, et plus précisément sur les efforts ou les choix qui ont contribué aux évolutions, aux adaptations de ces dernières. Elles pouvaient être étudiées comme des entités institutionnelles, un corps vivant - d'enseignants mais aussi d'enseignements - comme des lieux de dynamiques sociales et politiques ou comme des espaces de production scientifique. Finalement c'est l'idée de conquêtes qui se dégage assez naturellement. Conquêtes universitaires, donc. Ou facultaires. Rien de martial dans ce mouvement. Rien d'uniforme non plus. Mais seulement la signification de réalités restituées par la diversité des sujets traités : jamais l'Université n'a cessé d'être un lieu de débat tourné vers ses objectifs, ses missions et ses méthodes. Jamais non plus, il ne semble qu'elle ait considéré une situation acquise comme indépassable, rendant douteuse l'image d'une institution absolument hermétique et/ou prisonnière d'elle-même. S'imposer parmi plusieurs territoires, administratifs ou symboliques ? Gagner le cœur des étudiants ou de leurs parents ? Etoffer les enseignements ? Adapter la recherche ? Les Facultés de droit semblent bien confrontées depuis leur rétablissement à ces questions vitales. Et si elles n'ont cessé de se réformer, malgré leurs résistances naturelles, elles l'ont fait en s'inscrivant à la fois dans le champ des objectifs assignés par l'autorité publique, extérieure, et dans celui de leur propre culture.

Sous la direction de **Jean-Christophe Gaven** et **Frédéric Audren**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-035-5 – 2012 / 460 pages — 25 €



Les Facultés de droit de province au XIXe siècle — Bilan et perspectives de la recherche (tome 2) N°15/2011

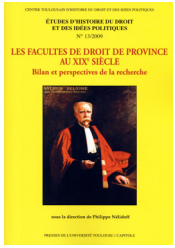
En novembre 2008, le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques a organisé à la Faculté de droit de Toulouse une première rencontre sur l'histoire des Facultés de droit de province depuis 1804. Les actes de cette première rencontre ont fait l'objet d'un premier volume en 2009, rassemblant une bonne partie des communications. Mais tout n'a pu être publié compte tenu de l'ampleur de la matière. Nous avons donc décidé de proposer un second volume destiné à compléter le précédent et de l'enrichir en demandant à des collègues qui n'avaient pu intervenir à Toulouse ainsi qu'à de jeunes docteurs liés à notre centre de recherches de nous proposer de nouveaux textes. D'autres collègues ont bien voulu également nous faire part de leurs recherches actuelles. Par souci d'homogénéité avec le premier volume, nous avons conservé le plan en trois parties. Une première partie présente donc l'état des sources et de la bibliographie pour les Facultés de droit de Dijon, Grenoble, Nancy, Poitiers et Rennes qui viennent compléter la présentation faite dans le premier volume pour Aix, Bordeaux, Caen, Douai et Lille, Lyon, Montpellier, Strasbourg et Toulouse. Une deuxième partie est centrée sur la Faculté de droit de Toulouse et une troisième et dernière partie regroupe quatre contributions particulières concernant la Faculté de Grenoble sous la Restauration, les questions protocolaires et des questions plus doctrinales autour de Georges Ripert et Carl Schmitt.

Sous la direction de **Philippe Nélidoff**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-019-5 – 2011 / 297 pages — 25 €

Les Facultés de droit de province au XIXe siècle Bilan et perspectives de la recherche (tome 1)

N°13/2009



L'occasion d'un colloque sur l'histoire des Facultés de droit de province au XIXe siècle a été fournie par le bicentenaire du décret du 17 mars 1808 qui a redonné aux Ecoles de droit le titre de Facultés qu'elles ont conservé de manière discontinue jusqu'à nos jours. Afin de délimiter le sujet, il a été décidé de se consacrer d'abord au XIXe siècle (*lato sensu*) et aux Facultés de droit de province (même s'il ne faut pas ignorer les interactions avec celle de Paris). Ainsi se trouvaient directement concernées les Facultés de droit napoléoniennes Aix - Caen - Dijon - Grenoble - Poitiers - Rennes - Strasbourg et Toulouse et celles créées ultérieurement à partir de la fin du Second Empire (Nancy - Douai) et du début de la IIIe République : Bordeaux - Lyon - Montpellier - Lille sans oublier le cas particulier d'Alger.

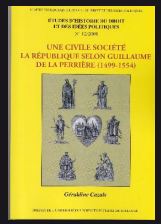
Sous la direction de **Philippe Nélidoff**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-915699-88-3 – 2009, 558 pages — 35 €

Une civile société

La République selon Guillaume de la Perrière (1499-1554)

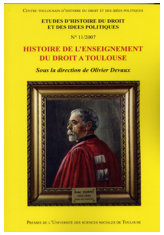
N° 12/2008



Avec son *Miroir politique*, oeuvre à la publication posthume en dépit de quinze années de travaux (1539-1553), Guillaume de La Perrière, historiographe officiel de la ville de Toulouse et fort de cette expérience, a délivré aux capitouls un véritable manuel de gouvernement. Ce Miroir figure d'abord un nouveau genre de « miroir », un miroir élargi, qui n'est plus seulement un « miroir de prince », mais un miroir tendu aux « administrateurs politiques », auquel La Perrière adresse, de son propre chef, son oeuvre. Et ces administrateurs sont ceux de la république de Toulouse comme de la république de France. La nouvelle part de l'héritage antique que l'on goûte à la Renaissance, est bien là : Platon, Aristote, les stoïciens ; la considération aussi pour la nature et la substance de la *respublica*, prétexte à programme politique.

Sous la direction de **Géraldine Cazals**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-915699-66-1 – 2008 / 425 pages — 30 €



Histoire de l'enseignement du droit à Toulouse

N° 11/2007

Dans cet ouvrage, regroupement des articles de Toulousains mais aussi d'auteurs extérieurs, des coups de projecteurs sont portés sur l'évolution de l'enseignement du droit depuis les premiers professeurs de droit dont on peut suivre la carrière, ceux du XIIIe siècle, jusqu'au XIXe qui est à la fois un temps de renaissance institutionnelle et de diversification disciplinaire. Les conditions d'accueil des étudiants, l'évolution des programmes, les transformations de la pédagogie, les conditions de délivrance des diplômes, l'apparition de nouveaux champs d'investigation et d'enseignement sont autant de questions soigneusement traitées à travers des études érudites et fortement documentées. Il n'est jusqu'à l'étude de cours anciens à travers les notes prises par les étudiants qui ne donnent une image très réaliste de ce que pouvait être l'apprentissage du droit il y a plusieurs siècles.

Sous la direction de **Olivier Devaux**

ISBN : 978-2-915699-54-8— 2007 / 402 pages - 25 €



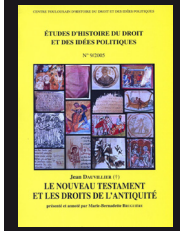
Histoire de l'histoire du droit

N° 10/2006

Les 35 contributions réunies dans cet ouvrage explorent les racines anciennes de l'étude historique du droit, sa laborieuse introduction dans les facultés de droit au cours du XIXe siècle, l'invention et le développement de ses méthodes, de ses pratiques, comme de ses institutions propres (revues, sociétés savantes) au XXe siècle. Elles campent quelques figures notables qui l'ont illustrée et grâce à la participation de spécialistes espagnols, portugais, italiens, belges, néerlandais, et roumains, elles offrent des comparaisons avec la situation française et permettent de tracer un panorama d'ensemble très riche et, somme toute, d'une remarquable homogénéité.

Textes réunis par **Jacques Poumarède**

ISBN : 978-2-915699-32-1 — 2006 / 501 pages - 30 €



Le nouveau testament et les droits de l'antiquité

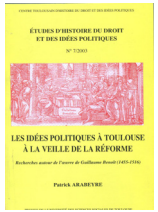
N° 9/2005

Cet ouvrage offert grâce au labeur de Marie-Bernadette Bruguière, et à l'aide de l'Université dans laquelle Jean Dauvillier avait accompli une carrière de plus de quarante ans, s'ajoute aux *Temps apostoliques* et à d'innombrables études d'histoire du droit et d'histoire des Églises orientales. Jean Dauvillier a œuvré, par ses travaux, pour faire connaître les richesses de ces Églises d'Orient, dont les pontificats récents ont proclamé la valeur et déploré les épreuves. En étudiant, avec son impeccable science de juriste, les textes du Nouveau Testament, Jean Dauvillier a montré, mieux que tout autre, que les enseignements de Jésus s'inscrivaient dans le cadre d'une culture juridique héritée des anciens droits des contrées orientales.

Jean Deauvillier

Ouvrage présenté et annoté par **Marie-Bernadette Bruguière**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 2-915699-11-9 – 2005 / 504 pages — 30 €



Les idées politiques à Toulouse à la veille de la Révolution
Recherches autour de l'oeuvre de Guillaume Benoît (1455-1516)
N° 7/2003

Guillaume Benoît, canoniste formé à l'université de Toulouse, a réalisé, dans un gros in-folio de plus de 450 feuillets destiné au seul commentaire des onze premières lignes d'une décrétale qui traite des successions testamentaires et des substitutions, un triple et vaste exposé de droit canon, de droit romain et de « droit du royaume ». Ses digressions le conduisent à étudier la succession au royaume de France, la nature du pouvoir royal et les relations du roi et de l'Église.

Patrick Arabeyre

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 2-909628-817-6– 2003 / 585 pages — 40 €

Prendre le pouvoir : force et légitimité
N° 6/2002



Les contributions rassemblées ici couvrent un champ très vaste, notamment d'un point de vue chronologique, depuis l'époque romaine avec une étude fondée sur le XX[e] Panégyrique latin et l'Histoire Auguste, jusqu'au XX[e] siècle, avec l'analyse des circonstances d'installation de la V[e] république, en 1958.

Sous la direction de **Marie-Bernadette Bruguière**

ISBN : 978-2-909628-81-7— 2002 / 248 pages - 30 €

Italiens en France, Français en Italie
N° 5/2001



C'est une étude sur les regards croisés qu'échangent la France et l'Italie depuis le XVI[e] jusqu'au XX[e] siècle qui constitue le thème retenu, avec la volonté de ne pas s'en tenir à l'évocation des affinités intellectuelles qui se sont développées depuis longtemps entre les deux pays mais d'élargir le champ d'intérêt aux questions de diplomatie et aux problèmes que pose l'immigration.

Sous la direction de **Jean Bastier**

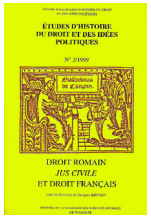
ISBN : 978-2-909628-69-8— 2001 / 280 pages - 30,50 €



Mélanges Germain Sicard
N° 4/2000

Du XVIIIe siècle à nos jours, les thèmes des travaux du professeur Sicard correspondent à trois de ses préoccupations constantes : la famille, la religion et l'époque de la Révolution française de 1789. S'agissant d'abord de la famille, il a été à l'origine de grandes enquêtes sur les contrats de mariage et les pratiques testamentaires. Pour ce qui est de l'histoire de la religion, ce recueil fournit une vue d'ensemble sur le catholicisme social. En ce qui concerne la Révolution, Germain Sicard en traite divers aspects, en juriste, en historien des idées, notamment.

ISBN : 978-2-909628-58-2— 2000 / 1200 pages - 68,60 €



Droit romain, *jus civile* et droit français
N° 3/1999

Soucieux de mesurer l'impact du droit romain enseigné dans les écoles puis dans les universités - *le jus civile* - sur la production des nouvelles normes, publiques et privées, mais désireux aussi de poursuivre l'étude de ce phénomène d'acculturation juridique jusqu'au triomphe tardif du légicentrisme, les auteurs de ce volume souhaitent réhabiliter l'histoire du droit romain dans sa longue durée médiévale et moderne.

Sous la direction de **Jacques Krynen**

ISBN : 2-909628-50-7— 1999 / 474 pages - 38,11 €



Justice et politique :
de la guerre de Cent Ans aux fusillés de 1914
N° 2/1998

Les deux termes "justice et politique" évoquent parfois un couple mal assorti sous le signe de l'arbitraire du tyran du XIVe siècle, ou sous le regard ironique de La Fontaine. La politique nous ferait-elle désespérer de la justice, au bruit des fusillades de Ney ou des Poilus de 1914 ? Peut-on excuser le passé en regardant les efforts de ces républicains de 1852 ou de ceux du Garde des sceaux Jean Cruppi ?

Sous la direction de **Jean Bastier**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 2-909628-44-2 - 1998 / 324 pages — 15,24 €



Justice et politique : la terreur dans la Révolution française
N° 1/1997

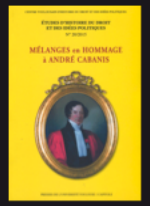
Les contributions que rassemble ce volume concernent le vécu de la Terreur dans différents départements, décrivant les acteurs, les situations, les procédures. Elles évoquent aussi les relations entre Terreur, idéologies politiques, circonstances coloniales.

Sous la direction de **Germain Sicard**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 2-909628-33-7 - 1997 / 428 pages — 15,24 €

TITRE ÉPUISÉ

- **Défendre par la parole et par l'écrit**
  N° 8/2004 de, **Jean-Louis Gazzaniga**
- **Du bailliage des montagnes d'Auvergne au siège présidial d'Aurillac - Institution, société et droit (1366-1790)** - N° 14/2010 de Béatrice Fourniel
- **Opéra, politique et droit**
  N°18/2014
  Mélanges offerts au professeur **Marie-Bernadette Bruguière**



Mélanges en hommage à André CABANIS

2015, format 16 x 24, 651 pages,
ISBN : 978-2-36170-110-9
ISSN : 1276-3837
Prix de vente : 60 €



Mélanges Germain SICARD

2000, format 16 x 24, 2 volumes
1200 pages
ISBN : 2-909628-58-2,
ISSN : 1276-38
Prix de vente : 68,60 €

TITRE ÉPUISÉ

• Mélanges offerts au Professeur Marie-Bernadette Bruguière (2014, 560 pages)



Histoire des justices en Europe

1 - valeurs, représentations, symboles (2014-2015)

Le projet DIKE consiste en une recherche pluriannuelle et pluridisciplinaire sur les fondements, les contours et les contenus des cultures juridiques européennes, contemporaines et modernes animé par des chercheurs en particulier de l'Université Toulouse 1 Capitole et d'universités étrangères.

Au-delà de sa dimension fondée notamment sur la pluralité des approches scientifiques et méthodologiques (comparatisme juridique et historique, histoire du droit, histoire, droit privé, droit public, philosophie du droit, histoire culturelle du droit, études de « toutes » les justices), ce projet se caractérise également par une très forte ambition de formation, en particulier destinée aux doctorants d'histoire du droit d'universités françaises et étrangères ainsi qu'à tous les doctorants (en droit privé, droit public, science politique, droit européen, international et comparé, littérature, etc.) qu'une approche fondamentale de la justice intéresse. Dikè constitue donc pour l'ensemble de ces jeunes chercheurs, une formation à la recherche et par la recherche à partir d'un questionnement portant sur les droits et cultures juridiques en Europe (Antiquité – Période contemporaine). Il s'adresse également aux professionnels du droit (magistrats, avocats, etc.) dans la perspective d'un échange scientifique entre universitaires et praticiens. Constitué en réseau international, le projet Dikè a aussi vocation à réunir à Toulouse les doctorants et enseignants-chercheurs français et étrangers au cours d'une semaine doctorale. Sur la base d'un programme thématique d'une durée de trois ans, le projet Dikè invite ainsi des enseignants-chercheurs, des doctorants et de jeunes docteurs français et étrangers à présenter leurs propres réflexions, leurs lectures et, éventuellement, à discuter de leurs écrits ou travaux en cours.

Liste des contributeurs : Olivier DEVAUX, Carlos GARRIGA, Caroline GAU-CABEE, Jean-Louis HALPERIN, Jacques KRYNEN, Laurent MACÉ, Wanda MASTOR, Horatia MUIR WATT, Mathieu SOULA, Romy SUTRA, Marine VIGNERON et Barbara VILLEZ

Ouvrage numérique gratuit et disponible sur le site du CTHDIP.

Autres thèses

• **Le Parlement de Toulouse et l'Administration royale laïque 1420-1525 environ**, tome I et II, André Viala, 1953. Albi, imprimerie-reliure des orphelins apprentis.

• **Le problème du droit de guerre dans la pensée de Pie XII**, René Coste, 1961. Thèse pour le doctorat en droit présentée et soutenue le 11 mars 1961. Aubier. Université de Toulouse, faculté de droit et des sciences économiques.

• **Le canal des deux mers 1666-1810**, André Maistre, 1968. Thèse pour le doctorat en droit soutenue devant la faculté de droit de Toulouse le 27 avril 1962. Université de Toulouse, faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse.

• **Un droit administratif à la fin de l'ancien régime : le contentieux des communautés de Provence**, Jean-Louis Mestre, 1976. Librairie générale de droit et de jurisprudence, bibliothèque de droit public.

• **Littérature et droit dans la Gaule du V^e siècle**, Marie-Bernadette Bruguière, 1974. Publication de l'Université des sciences sociales de Toulouse, Centre d'histoire juridique.

• **Les non-conformistes des années 30, une tentative du renouvellement de la pensée politique française**, Jean-Louis Loubet del Bayle, 1968. Thèse pour le doctorat en droit présentée et soutenue publiquement le 6 janvier 1968. Université de Toulouse, faculté de droit et des sciences économiques

• **Les contrats dans le très ancien droit toulousain (X^e-XIII^e siècle)**, Mireille Castaing-Sicard, 1959. Thèse pour le doctorat en droit présentée le 10 juillet 1957. Université de Toulouse, faculté de droit.

• **Géographie coutumière et mutations sociales : les successions dans le Sud-Ouest de la France au Moyen-Age**, Jacques Poumarède, 1972. Thèse pour le doctorat en droit, présentée et soutenue à la faculté de droit de Toulouse le 21 décembre 1968 (préface de Paul Ourliac).

CENTRE TOULOUSAIN D'HISTOIRE DU DROIT ET DES IDÉES POLITIQUES (CTHDIP)

Le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP) est une équipe d'accueil (EA 789) qui comprend une quinzaine de membres, professeurs et maîtres de conférences.

Localisation :

2 rue du Doyen Gabriel Marty
Arsenal
2ème étage
31042 Toulouse Cedex 9

Secrétariat contact Courriel :

Jacqueline Begliuti-Zonno
Téléphone :
05 61 63 35 49

Adresse postale :

Université Toulouse 1 Capitole
Presses & publications de l'IFR
Site Manufacture des Tabacs
SCD - Bureau MH221
21 Allée de Brienne
31000 TOULOUSE

Téléphone : **056112-8664**
Mail : **puss@ut-capitole.fr**

Site web : **www.ut-capitole.fr/puss**

Réalisation catalogue & couverture :
Geneviève DAHAN

Diffusion : 2016

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE - 2 rue du Doyen Gabriel MARTY - 31042 TOULOUSE CEDEX 9